



Je tiens à exprimer ma gratitude pour l'accueil chaleureux que j'ai reçu lors des cérémonies de vœux auxquelles j'ai eu le plaisir de participer. Chaque année, ces moments sont des occasions privilégiées de nous retrouver et d'échanger sur les défis auxquels vous êtes confrontés en tant qu'élu local.

Ces échanges ont permis au Sénat d'adopter de nouvelles dispositions pour faciliter l'exercice de vos mandats. Chaque jour, des milliers d'élus locaux s'investissent pour leur commune souvent de manière bénévole. Votre engagement fait vivre la démocratie au sein de nos territoires, au plus près de nos concitoyens. Nous espérons désormais que nos collègues de l'Assemblée nationale s'emparent du texte pour le faire avancer dans son cheminement législatif.

Je suis également fier d'avoir contribué à une avancée sociale majeure : la constitutionnalisation de l'Interruption Volontaire de Grossesses (IVG). Pour la première fois depuis 2008, les parlementaires ont modifié la Constitution, positionnant la France à l'avant-garde de la protection des droits des femmes.

Lors du weekend de Pâques, notre département a été durement touché par de fortes inondations. Après avoir été aux côtés des sinistrés, j'ai interpellé le Gouvernement pour lui transmettre certaines de nos préoccupations, telles que les répercussions sur les exploitations agricoles, les coûts des franchises pour les commerçants touchés ou encore la préservation du patrimoine dégradé.

Par ailleurs, je suis heureux d'annoncer que le 23 mars, j'ai entamé un nouveau Tour de la Vienne, en compagnie de Marie-Renée Desroses, Sénatrice suppléante ! Ces rencontres sont toujours l'occasion de soulever les problématiques de nos territoires.

Toujours avec vous, la Vienne à cœur !



Félicitations à Marie-Jeanne Bellamy pour son élection en tant que nouvelle sénatrice de la Vienne. Je suis convaincu qu'elle œuvrera avec détermination et engagement pour défendre les intérêts de notre territoire, suivant ainsi les pas de son prédécesseur, Yves Bouloux.

# AU TRAVAIL AU SÉNAT

## ■ STATUT DE L'ÉLU

Le 7 mars dernier, le Sénat a adopté à l'unanimité la **proposition de loi**, dont je suis cosignataire, portant création d'un statut de l'élu local. Dans un contexte de montée de la violence envers les élus locaux, ces nouvelles mesures visent à faciliter, sécuriser et reconnaître le rôle des élus pendant et après leur mandat.



Scannez pour consulter le dossier législatif

Poursuivant un travail entamé depuis plusieurs années, le Sénat répond aux attentes des élus en améliorant les conditions dans lesquelles ils exercent leur mandat. Cela se traduit par plusieurs avancées touchant à divers domaines :

### L'amélioration du régime indemnitaire et des conditions matérielles

### La facilitation de la conciliation entre le mandat et la vie professionnelle ainsi que personnelle

### La sécurisation de l'engagement et de la sortie de mandat des élus locaux

Parmi les mesures adoptées, on retrouve notamment un assouplissement des conditions de la poursuite de l'exercice de leur mandat durant leur congé maladie, maternité ou paternité, une disposition ajoutée à la suite de l'interpellation de Léonore Moncond'huy, Maire de Poitiers. Je serai particulièrement attentif aux suites qui seront réservées à ce texte à l'Assemblée nationale. **Le Sénat se tient aux côtés des élus locaux.**

## ■ INTERNATIONAL

Alors que le monde est en proie à de fortes tensions dans diverses régions du monde, le Sénat a joué un rôle dans la diplomatie française ces dernières semaines.

Face à la guerre aux frontières de l'Europe, une large majorité de sénateurs, dont je fais partie, ont exprimé leur soutien à l'accord de sécurité franco-ukrainien. Il est dans l'intérêt de la France de fournir le matériel nécessaire aux Ukrainiens afin de contrer la menace croissante que représente Vladimir Poutine pour l'Europe.

Nous avons également été témoins du chaos qui a frappé Haïti, un pays auquel je suis profondément attaché et avec lequel nous avons mené des actions de coopération et de solidarité. J'ai interpellé le Gouvernement à ce sujet et j'espère que la proposition de résolution, dont je suis cosignataire, sera bientôt examinée en séance.

La diplomatie passe aussi par les échanges entre parlements. Au sein du groupe France-Afrique de l'Ouest, que je préside, nous avons reçu une délégation de l'UNICEF composée de députés béninois et tchadiens pour évoquer la santé maternelle et infantile.



Avec des Parlementaires Tchadiens et Béninois  
– 14 février 2024

Par ailleurs, j'ai participé à un colloque organisé en partenariat avec Cités Unies France, dédié au nouveau partenariat Afrique-France ainsi qu'au rôle des collectivités engagées dans des actions de coopération.



Lors du colloque de Cités Unies France  
– 25 mars 2024

## ■ JEUX OLYMPIQUES

Nous approchons à grands pas du début des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, avec moins de 100 jours devant nous.

Chacun aura l'opportunité de vivre une expérience unique lors de ces jeux, notamment avec le passage de la flamme olympique, qui sera accueillie dans la Vienne le 25 mai prochain.

Au Sénat, nous avons débattu sur le thème « JO 2024 : la France est-elle prête ? ». J'y ai interrogé le Gouvernement sur les différentes mesures de sécurité qui vont se mettre en place, en particulier autour des autres sites touristiques, tels que le Futuroscope.

En ces temps troublés au niveau international, espérons que les Jeux olympiques représenteront une période de trêve, perpétuant ainsi leur tradition séculaire de symbole de paix depuis l'Antiquité.

## ■ CONSTITUTIONNALISATION DE L'IVG

Le 4 mars, le Parlement, réuni en congrès au Château de Versailles, a largement voté en faveur de l'**inscription dans la Constitution de la liberté de recourir à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG)**.



*Lors du discours du Premier ministre à Versailles  
– 4 mars 2024*

En tant que professionnel de santé, j'ai soutenu ce texte, conscient du drame qu'une grossesse non désirée peut entraîner.

La France est ainsi le **premier pays à inscrire explicitement dans sa Constitution la liberté à recourir à l'interruption volontaire de grossesse**. Cette victoire pour les droits des femmes doit maintenant être **accompagnée de mesures garantissant les ressources humaines et financières nécessaires** pour assurer l'accès à ce droit pour toutes les femmes, partout en France.

## ■ LOGEMENT

Lors des discussions sur le projet de loi relatif à l'accélération et à la simplification de la rénovation de l'habitat dégradé et des grandes opérations d'aménagement, je suis intervenu pour insister sur la **nécessité d'une grande loi logement**, essentielle pour rendre possible l'habitat digne et pour soutenir l'économie de la construction.

La crise du logement est une réalité depuis deux ans en France. Crise de la production, prix élevés de l'immobilier, coûts des travaux, hausse des taux d'intérêt et rareté de l'offre, tout ceci favorise les marchands de sommeil et alimente le marché des passoires thermiques.

**Les élus locaux connaissent la réalité du terrain**, que ce soit en ville avec les immeubles dégradés ou en milieu rural avec les logements anciens laissés vacants. Il convient de leur donner les moyens nécessaires pour agir. À cet égard, j'ai proposé la généralisation des schémas départementaux du logement.



*Lors de la discussion générale  
du projet de loi sur  
l'habitat dégradé – 27 février  
2024*

## ■ AGRICULTURE

Au cours de ce premier trimestre de 2024, la France et l'Europe ont été secouées par une crise agricole aux origines multiples : agribashing, accès à l'eau, excès de normes, hausse des coûts, baisse des revenus, et bien d'autres encore.

L'une de mes priorités a été de **soutenir ceux qui nous nourrissent**. Le monde agricole fait vivre notre ruralité. De la fourche à la fourchette, les agriculteurs doivent s'y retrouver et vivre dignement de leur métier.

- Le 29 janvier, accompagné de Marie-Renée Desroses, sénatrice suppléante, je me suis **rendu sur un barrage au Sud de Poitiers** ;
- Aussi, comme chaque année, j'ai eu le plaisir de **rencontrer agriculteurs, éleveurs, producteurs et commerçants pendant le Salon international de l'Agriculture**.

La fin de la session parlementaire sera marquée par **l'examen du projet de loi d'orientation pour la souveraineté agricole et le renouvellement des générations en agriculture**. Vous pouvez compter sur mes collègues sénateurs et moi-même pour mettre en œuvre les solutions nécessaires afin de répondre aux besoins de cette profession.



*Aux cotés des agriculteurs sur un barrage du Sud de Poitiers  
– 29 janvier 2024*

## ■ HOMICIDE ROUTIER

Le Sénat a adopté une proposition de loi transpartisane visant à instaurer un délit d'homicide routier. En tant que rapporteur spécial de la mission «Sécurités», j'ai reçu Madame Escriva, Déléguée Générale de l'association **Victimes et Avenir**, en amont de cet examen, afin de comprendre les attentes des associations de victimes et des familles.

Le texte offre une prise de conscience collective et propose une réponse pénale aux tragédies engendrées par des comportements délibérés. Bien que nécessaire, il ne doit pas détourner notre attention de notre priorité, **la prévention et l'éducation routière**, afin d'empêcher ces tragédies de se produire.



**Conseil d'administration du Centre de gestion de la Vienne**  
12 février 2024



**Rencontre avec Coralie Demay,  
championne de cyclisme et Stephen  
Delcourt, manager de l'équipe FDJ SUEZ**  
8 mars 2024



**Manifestation contre la fermeture d'école  
à Saint-Rémy-sur-Creuse**  
8 mars 2024



**Inauguration du salon Proxi 'Loisirs'**  
16 mars 2024



**Auprès des commerçants sinistrés  
par les inondations**  
31 mars 2024



**Dénomination de l'école élémentaire  
Joséphine Baker à Lencloître**  
4 avril 2024



**Accueil au Sénat du Conseil municipal  
de Montmorillon**  
6 mars 2024



**Accueil au Sénat du Conseil municipal  
d'Availles-en-Châtellerault**  
13 mars 2024



**Accueil au Sénat du Lycée Aliénor  
d'Aquitaine de Poitiers**  
3 avril 2024

## UNE EQUIPE À VOTRE DISPOSITION



**Marie-Renée DESROSES**  
Sénatrice Suppléante  
Maire de Civaux

Ce début d'année 2024 a été marqué par les inondations dans notre département, en particulier dans le Sud Vienne. Vous pouvez être assuré de notre engagement, avec Bruno, pour aider les communes à se relever le plus rapidement possible.

Nous restons mobilisés pour la défense de la ruralité et de nos collectivités, même si des développements positifs récents ont été enregistrés, comme les nouvelles missions de défense attribuées à la centrale de Civaux.

Convaincue que le dialogue est la clé pour continuer à progresser et à maintenir le cap dans nos territoires ruraux, je reste disponible et à votre écoute, notamment lors de notre Tour de la Vienne débuté en mars 2024.



**Cérémonie de voeux**  
29 janvier 2024